

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS780

présenté par
Mme Morel, rapporteure thématique

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 16, remplacer le mot :

« elles »

par le mot :

« ils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur légistique.